

## INTRODUCTION

*No man is an island*, « aucun homme n'est une île » disait le poète John Donne. L'homme ne vit pas isolé, il est inséré dans une série de collectivités : la société familiale, tribale, des sociétés religieuses, sportives, savantes, secrètes, mais aussi la société étatique. L'homme est avant tout un être social. Mais comme il n'y a pas de société sans politique, il est de plus un animal politique. L'étymologie grecque du mot politique indique une référence : ce qui touche à la Cité, c'est-à-dire, par extension, ce qui concerne le gouvernement, lato sensu, du groupe. Si la notion de politique implique l'idée de pouvoir, tout pouvoir n'est pas politique. Le pouvoir est une structure dynamique, partout répandue, multiforme et complexe. Il peut être familial, économique, religieux, etc. On parle même d'un pouvoir sur soi. D'une manière générale, le pouvoir doit être considéré comme la condition de toute vie sociale.

Ainsi, le concept de pouvoir peut être assimilé à la capacité de décider des affaires publiques, à celle de disposer des moyens de coercition, à celle de commander, à celle d'incarner ou de représenter quelque puissance au-dessus des hommes ou bien d'en participer, ou à celle de posséder un savoir-faire qui échappe à l'intelligence commune. Bref, il peut être associé à l'image du prince, du gouvernant, du guerrier, du prêtre ou du magicien.

Dans le langage courant, le pouvoir est considéré comme une essence : « détenir du pouvoir, posséder du pouvoir », d'où la notion de « pouvoir-substance » ou de « pouvoir-capital ». Le pouvoir est donc une possession qui consiste en des bénéfices, des avantages ; il peut donc se dilapider. C'est son sens substantialiste. Ensuite, le pouvoir désigne les gouvernants, les gens de pouvoir, les pouvoirs publics. Il en résulte que l'opposition, ceux qui ne sont pas au gouvernement, ne disposent pas de pouvoir. C'est son sens institutionnaliste. Enfin, le sens relationnel ou interactionniste voit dans le pouvoir un jeu de relation : c'est toujours par rapport à un autre qu'il s'exerce. Un pouvoir mobilise des ressources humaines en vue de faire triompher, contre une éventuelle résistance, la décision ou le point de vue d'un individu sur un autre.

Face à cette diversité de sens, une définition très générale du pouvoir a émergé dans les années 60-70, synthétisée par le politiste américain Robert Dahl, dans son ouvrage *Qui gouverne ?* Elle dit en substance qu'un individu exerce un pouvoir sur un autre individu dans la mesure où il obtient de ce dernier des comportements, des actions, voire des conceptions que celui-ci n'aurait pas eu sans cette intervention. Une telle conception relationnelle du pouvoir ne préjuge pas des moyens mis en œuvre, ni des buts. Donc, d'un côté au moins une personne exige, demande, suggère, ordonne et de l'autre au moins une personne cède, obéit, accepte, se

soumet, quels que soient les raisons et les moyens. La notion de pouvoir est alors articulée sur celle de domination qui suppose non seulement la discipline mais, quelles qu'en soient les motivations, une certaine volonté d'obéir et non une obéissance mécanique.

Depuis Platon, la réflexion sur le pouvoir est au centre de la philosophie politique : elle ne cesse de se demander comment et à quelles conditions un ou plusieurs hommes peuvent gouverner toute une cité. Cette réflexion s'est étendue dans de multiples directions (organisations, rapports individuels). Cependant, c'est à travers le domaine politique que s'exprime l'essence même du pouvoir. Celle-ci est à chercher dans la nécessité, pour les hommes, d'ordonner l'espace public de la communauté. Le pouvoir est alors l'ensemble des règles qui aménage et organise la vie en commun des hommes dans l'espace de la Cité. Partout où existent des groupes humains constitués, le pouvoir existe puisque le fonctionnement du groupe humain suppose que des décisions y soient prises. Ce qui revient à la définition de la politique précitée qui fait entendre la dimension de ce qui est commun, de ce qui est mis en commun, par opposition au privé ou au particulier.

D'où la notion de pouvoir politique qui concerne le processus de la prise de décision légitime dans une société. Dans les sociétés modernes, le pouvoir est considéré comme légitime quand il suscite l'adhésion de la société. C'est ainsi que Jean William Lapierre définit le pouvoir politique comme « la combinaison variable d'autorité légitime (recours au consensus) et de puissance publique (recours à la coercition) qui rend certaines personnes ou certains groupes capables de décider pour (et au nom de) la société globale et de commander à celle-ci afin de faire exécuter les décisions prises » (in *Analyse des systèmes politiques*).

Par ailleurs, tout pouvoir légitime constitue une autorité qui, dans les nations modernes, est confiée à l'État. Il n'y a pratiquement pas aujourd'hui de pouvoir politique légitime en dehors de l'État. L'État se pose comme le pouvoir suprême, le souverain, et tend à s'emparer d'un nombre toujours croissant de pouvoirs. L'adjectif « politique » s'applique alors aux manières de concevoir l'État (systèmes politiques) et les régimes qui en résultent. S'interroger sur le pouvoir politique, c'est donc rechercher le meilleur pouvoir, c'est-à-dire le pouvoir le plus juste et le plus efficace, le plus conforme à la raison; cela revient à déterminer la meilleure façon possible pour les hommes de vivre en communauté.

Certains auteurs, qui considère la science politique comme science des phénomènes de pouvoir, admettent que les formes les plus perfectionnées et les plus complexes de pouvoir se situent dans le cadre de l'organisation étatique. Ainsi, « ils reconnaissent qu'il atteint dans l'État sa forme la plus achevée, son organisation la plus complète et qu'on doit surtout l'étudier dans ce cadre ; dans les autres sociétés humaines, il reste embryonnaire » soutient Maurice Duverger (in *Introduction à la politique*).

Le pouvoir, au sens institutionnaliste du terme, correspond alors à l'ensemble des processus et des rôles sociaux par lesquels sont prises et exécutées des décisions qui concernent les actions collectives et la régulation sociale de la société globale. Il décide, il règle, commande et sanctionne. Ce qui place la lutte pour ce « Pouvoir » au centre de la vie politique : selon les sociétés et les régimes, des partis, des factions, des clans ou des familles se battent pour le prendre et le maintenir. Le pouvoir est enjeu des activités effectuées dans un espace spécifique de compétition pour sa conquête et son exercice : c'est la vie politique. Par conséquent, étant donné que le pouvoir est un jeu de relation et implique l'idée de réciprocité, tout détenteur du pouvoir agit et réagit en mettant en œuvre des rapports de force et des stratégies. Le pouvoir se comprend en termes d'objectifs, de moyens, de batailles d'ensemble.

Si l'on accepte le Pouvoir en termes de jeu et de rapports de force, quelle perspective stratégique ouvre-t-il pour les acteurs de la vie politique?

Afin que nous puissions répondre à cette question, il nous faut emprunter l'analyse stratégique, développé par les sociologues Crozier et Friedberg dans leur ouvrage *L'acteur et le système*, qui est un modèle d'analyse organisationnelle s'articulant autour de la compréhension des relations entre acteurs interdépendants, c'est-à-dire à une vision d'un champ politique où les acteurs et sujets échangent souvent des coups et s'engagent dans un processus agonistique. Nous utiliserons cet outil pour comprendre comment s'élaborent les relations de pouvoir en fonction des objectifs des acteurs. Ceux-ci coordonnent des moyens pour parvenir à un objectif, celui-ci étant pour certains l'accèsion au pouvoir (Chapitre II) et les autres l'exercice et le maintien (Chapitre III). Mais au préalable il nous est nécessaire de procéder à une délimitation (Chapitre I).

## **Chapitre I – Délimitation préliminaire**

Dans ce chapitre préliminaire, nous allons délimiter voire définir le pouvoir politique (Section 1) et la stratégie politique (Section 2) avec les notions qu'ils impliquent.

### **Section 1 – Le pouvoir politique**

#### **§.1 – Nécessité du pouvoir**

Le pouvoir est un mécanisme vital assurant la gestion des ensembles collectifs et les maintenant dans la pérennité. C'est en termes de vie qu'il faut évoquer le pouvoir, nécessaire au fonctionnement même du groupe social. Le terme gouvernement n'a pas, à l'origine, de signification purement politique. Du latin « gubernare », d'où dérive le mot « gubernaculum » signifiant gouvernail. Gouverner, à l'origine, est donc un terme de navigation qui fait référence à la maîtrise: maîtrise de l'embarcation, connaissance de la mer, des vents, des directions, etc.

#### **§.2 – Pouvoir d'Etat**

Sur le plan politique, le gouvernement dirige les affaires publiques d'un Etat au sein duquel il détient et exerce le pouvoir ; il lui sert en quelque sorte de gouvernail, l'orienté, le contrôle, lui imprime une certaine forme de conduite par ses lois, par son pouvoir de coercition, par le respect de son autorité. On trouve toujours l'idée de maîtrise et de domination, essence du pouvoir.

Donc à l'heure actuelle, lorsqu'on entend parler de gouvernement, cela signifie l'exercice du pouvoir politique dans un Etat, l'ensemble des organes ou organismes par lequel est exercée, dans un Etat, l'autorité : pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire (séparation des pouvoirs). L'Etat est la forme institutionnalisée du pouvoir, forme moderne et politique, qui existe dans les sociétés modernes, par opposition aux sociétés à pouvoirs diffus (les sociétés traditionnelles ou archaïques), sociétés sans Etat. Il désigne la structure institutionnelle qui régit la vie d'un groupe d'hommes vivant sur un territoire géographique donné, qui le contraint et l'administre, le pouvoir d'Etat étant distinct de tout autre pouvoir (en particulier du pouvoir de type familial).

Ainsi, l'Etat est caractérisé essentiellement par ses pouvoirs qui peuvent être exorbitants et qui ne sont jamais cédés à des particuliers (théorie de la souveraineté de l'Etat). Dans les Etats modernes, cette souveraineté est définie et limitée par des règles et des institutions. Dans bien des cas, la structure étatique est définie par un texte écrit appelé une Constitution. C'est le cas de la Constitution de la III<sup>ème</sup> République malgache.

#### **§.3 – Fonctions particulières du pouvoir politique**

Le pouvoir politique intervient comme mode d'apaisement ou de résolution des clivages de la société. Ces conflits font l'objet de procédures de mise en ordre car il n'existe aucune société où les règles soient automatiquement respectées. Emergent alors des instances et des activités spécialisées dont le but est d'assurer l'équilibre social. La tâche du pouvoir politique n'est pas d'effacer les inégalités mais de faire en sorte qu'elles deviennent supportables. Le pouvoir politique se définit donc, selon George Balandier, par ses effets (in *Anthropologie politique*). « Inhérent à toute société, il a pour fonction de la défendre contre ses propres faiblesses et imperfection. [...] Il résulte pour toute société, de la nécessité de lutter contre l'entropie qui la menace du désordre ». A cette exigence interne, le pouvoir politique ajoute une nécessité externe : il donne à une société les moyens de se protéger contre les dangers extérieurs, réels ou supposés.

#### §.4 – Notion d' « opposition »

Définir l'opposition n'est donc pas chose facile. Au moins, à titre liminaire : 1. l'opposition est autant une action qu'une institution, celle-ci précédant celle-là ; 2. l'opposition, ici envisagée, consiste en une activité politique. À en croire Robert Dahl (in *L'Avenir de l'opposition dans les démocraties*), « il n'existe pas de modèle unique d'opposition ». D'après le *Dictionnaire constitutionnel*, l'opposition « désigne les partis ou groupements politiques qui sont en désaccord avec le gouvernement ou le régime politique ». Pour confirmer cette approche, les professeurs Debbasch et Pontier, dans leur manuel de droit constitutionnel, écrivent que l'opposition « est un groupement organisé d'hommes partageant un certain nombre de vues critiques sur les gouvernants ». Mais, ajoutent les auteurs, l'opposition est également « l'ensemble des pratiques et configurations qui découle de cette affirmation critique ».

Il existe des oppositions sans prétention d'exercer le pouvoir. Elles se contentent de protester, de contester. Mais l'opposition ne se réduit pas « au pouvoir de dire non » (Alain). Bien au contraire, la situation d'opposant est source de régénérescence, de productivité intellectuelle dans les démocraties occidentales ; de calcul, de stratégie discrète et silencieuse dans les régimes autocratiques.

Si l'on s'attache aux objectifs, il y a lieu de distinguer trois types d'opposition :

1. une « opposition non structurelle », comprenant les partis « cherchant simplement des postes », les groupes de pression ainsi que les « partis orientés vers une politique » ;

2. une « opposition structurelle limitée », qui propose un réformisme politique ;

3. Une « opposition essentiellement structurelle », tournée vers « un réformisme politico-structurel étendu », socio-structurel, voire « révolutionnaire ».

Et c'est notamment ce troisième type d'opposition qui nous intéresse dans le cadre de notre analyse.

Giovanni Sartori, dans ses études sur les systèmes de partis, tend à définir l'opposition comme l'ensemble des forces partisans qui ont pour vocation de prendre le pouvoir, d'alimenter une critique des gouvernants actuels et de définir une alternative programmatique. Ce sont ici les « partis dans le système », mais (temporairement) minoritaires et tenus à l'écart des fonctions de décision qui sont concernés par la distinction proposée par Sartori, ce qui exclut par conséquent du champ de l'opposition, dans ce sens restreint, les forces politiques qui se caractérisent par une opposition plus ou moins violente au système politique dans son entier et/ou qui n'ont pas la volonté ou les moyens d'accéder à des fonctions exécutives.

Enfin, on peut définir le chef de l'opposition comme l'acteur politique qui remplit l'une sinon les deux propriétés suivantes : 1. c'est l'acteur qui dirige la principale force d'opposition et porte l'essentiel des critiques et propositions alternatives au pouvoir en place ; 2. c'est l'adversaire principal du titulaire de la fonction exécutive, soit l'un des candidats (déclarés ou non) à l'élection présidentielle, soit l'un des titulaires possibles du poste de chef de gouvernement suite à une élection législative.

## **Section 2 – La stratégie politique**

Vue l'étendue des fonctions de l'Etat, incarnation du pouvoir politique, il implique des moyens stratégiques afin de les exercer ou afin de pouvoir les exercer.

### **§.1 – Origine de la stratégie**

La stratégie est à l'origine, l'art de conduire la guerre, celle-ci étant un conflit armé opposant plusieurs États ou plusieurs peuples dans des combats d'envergure, et dont la finalité, pour chacun des protagonistes, consiste à *imposer sa volonté à l'adversaire*. L'origine du mot vient du grec « stratos agein » signifiant conduire l'armée ; donc étymologiquement c'est l'art du commandement, celui de la guerre. De ce mot on obtient « stratêgos » (chef d'armée) qui a donné le latin « stratagema » (ruse) ce qui fait de cette pratique l'art du général. Son sens moderne est double, si l'on choisit de mettre l'accent sur le savoir ou sur la méthode.

A l'époque contemporaine, la stratégie a envahi les sphères politique (stratégie électorale), économique (stratégie d'entreprise) et sociale. Les définitions de la stratégie sont donc innombrables. Aucune ne peut prétendre englober tous les aspects d'une activité dont le champ est immense. De spécialité militaire, la stratégie est ainsi devenue transdisciplinaire. La stratégie est devenue généralement la science ou l'art de l'action humaine finalisée, volontaire et difficile. La science stratégique est pragmatique : c'est une science pour l'action. Et Clausewitz est le plus grand de tous les stratégestes.

C'est un art qui se conjugue avec d'autres arts sociologiques, comme dans le cas qui nous intéresse « la politique ». La conflictualité est au principe même de la

politique. Dans le monde politique, des conflits d'intérêts ou d'aspiration surgissent à tout moment car les objectifs recherchés par certains suscitent chez d'autres des résistances.

## §.2 – Stratégie liée au pouvoir

De César franchissant le Rubicon au *Regis Ultima Ratio* de Louis XIV (pour les praticiens) ; et de l'*Art de la Guerre* de Sun Zi à celui de Machiavel (pour les théoriciens), la guerre – et sa préparation – est en soi liée au pouvoir, le politique et le militaire s'interpénétrant ensuite de plus en plus systématiquement. Clausewitz introduit une mutation fondamentale en affirmant la dualité, politique et militaire, de la stratégie : « On ne peut concevoir les moyens indépendamment de la fin ». La stratégie est transposée dans le champ politique. La politique peut être définie comme l'art de gouverner la cité dans le but d'atteindre ce que l'on considère comme la fin suprême de la société, elle implique la mise en œuvre de moyens pour réaliser certains objectifs déterminés dans un domaine précis.

Le pouvoir évoque l'art militaire et désigne un ensemble d'actions coordonnées s'exerçant sur d'autres actions. Il est l'enjeu de ces actions. Aussi implique-t-il des « guerres », des conflits entre gouvernants et gouvernés, entre dirigeants et opposition, entre partis politiques ou autres institutions politiques. Selon l'analyse de Weber, le pouvoir se définit comme la chance de faire triompher, contre une éventuelle résistance, la volonté ou le point de vue d'un individu ou d'un groupe sur un autre (in *Economie et société*).

D'après Crozier et Friedberg, l'étude des relations de pouvoir permet de dégager des stratégies d'acteurs relativement stables. La stratégie des acteurs représente leur position, leur parti dans le jeu. Les stratégies des acteurs sont fonction de leurs intérêts mais aussi de leurs ressources. Les ressources peuvent prendre la forme de savoirs, d'une expertise, d'un statut, d'une légitimité, etc., dépendamment des perceptions des différents acteurs. La stratégie implique différentes tactiques qui sont les actions prenant en charge la construction des politiques qui forment ensuite la stratégie globale. Ces tactiques peuvent être utilisées à tous les niveaux de batailles politiques, de la base à la campagne. Certains sont intelligents. Un succès tactique n'a d'intérêt que s'il peut être exploité, transformé en victoire stratégique. « La victoire dans la bataille est peu de chose, la poursuite et ses résultats sont tout » (Willisen).

## §.3 – Rôle du stratège politique

Aujourd'hui, le stratège n'est plus celui qui conduit les armées, mais celui qui coordonne et fait agir des forces militaires mais aussi politiques. Ces forces notamment politiques requièrent une préparation plus minutieuse que par le passé. Les partis politiques sont les principales forces politiques, les principaux acteurs de la

vie politique. En effet, ceux-ci participent directement à la compétition politique, revêtent les traits d'organisation spécialisées dans l'exercice et la conquête du pouvoir au sein du système politique. Les auteurs américains La Palombara et Weiner (in *Political parties and political development*), en 1966, définissent le parti politique comme « une organisation durable, c'est-à-dire une organisation dont l'espérance de vie est supérieure à celle de ses dirigeants en place ; une organisation locale bien établie et apparemment durable, entretenant des rapports réguliers et variés avec l'échelon national ; la volonté délibérée des dirigeants nationaux et locaux de l'organisation de prendre et exercer le pouvoir, seuls ou avec d'autres, et non pas simplement d'influencer le pouvoir ; le souci enfin de rechercher un soutien populaire à travers les élections ou de tout autre manière ».

Le progrès technique ouvre un éventail de choix qui exige des décisions stratégiques très en amont des opérations. La stratégie est une rationalisation de la force en vue d'obtenir le résultat le plus grand, le plus rapide et au moindre coût. Elle est gouvernée par la loi de moindre action. En effet, d'après Souvoroff « on peut vaincre à un contre cinq si on agit avec intelligence », donc il faut agir avec intelligence.

L'homme politique et les partis politiques doivent savoir gérer rationnellement et canaliser la psychologie des masses. Ils peuvent peut alors conduire leurs actions en stratégie, comprendre les tendances, les comportements et les humeurs des collectivités humaines. Le stratège est une tête pensante, un « *homo strategicus* » selon Gérard Chaliand. Le comportement stratégique n'est donc jamais spontané, naïf, entier. Il est réfléchi, calculé, étudié. Et le but du stratège est d' « atteindre la décision en créant des contraintes sur l'exploitation des ressources de l'adversaire suffisant pour lui faire accepter les conditions qu'on veut lui imposer » (Général de Beaufre), car il y va du respect et même de l'hégémonie.

Une fois le champ de notre analyse ainsi délimité, nous procédons aux analyses des comportements stratégiques des acteurs étatiques et des acteurs « opposants » qui sont interdépendants, gravitant autour d'un même objet : le pouvoir.



## **Chapitre II – Analyse de la prise du pouvoir**

La question est de savoir comment, en fait, s’empare-t-on du pouvoir ? La violence, la guerre civile larvée, la terreur de masse, le fusil (Section 1), mais aussi le génie et la « *virtù* » (Machiavel), les armes spirituelles, le charisme (Weber), la compétence (Section 2) et enfin, les processus pacifiques et démocratiques dessinent les chemins de la prise de pouvoir (Section 3). Il existe ainsi diverses méthodes et diverses étapes préméditées pour atteindre cet objectif.

### **Section 1 – Par la violence**

L’étymologie du mot violence renvoie au latin *vis latus*, « porter la force ». La violence est, comme le montre la psychanalyse, originaire, constitutive de l’humanité même de l’homme.

La violence est parfois un élément salvateur, un acte politique incomparable à tout autre. Ainsi lorsque Rome est assiégée par Tarquin le Superbe et Porsenna, un jeune patricien nommé Caius Mucius n’hésite pas à se glisser dans les rangs ennemis pour abattre le roi Etrusque (*Histoire Romaine* de Tite-Live). Mais il faut aussi reconnaître les potentiels dangers qu’accompagne son emploi. Si en de maintes occasions, y recourir a effectivement permis un progrès du politique, par exemple pendant la Révolution française, on ne peut nier que son usage s’est aussi soldé sur des carnages et des destructions comme dans le cas de la Révolution bolchevique. Voilà sans doute pourquoi l’usage de la violence est-elle si problématique, parce que comme tout remède qui se présente comme un ultime recours, il est porteur de salut comme de chaos.

En tout temps, et en tous lieux, la violence armée désigne un des moyens de prédilection pour s’emparer du pouvoir. Conquêtes, meurtres, révolutions, aboutissant à l’arrivée d’un nouveau détenteur du pouvoir, jalonnent l’histoire mondiale. Machiavel, par exemple, analyse cette violence.

Mais ce sont essentiellement les marxistes qui, à notre époque, se sont attachés à elle. Marx préconise une « dictature » du prolétariat, affirme la nécessité de briser « par la force » la résistance du capitalisme et de la bourgeoisie. Comment conquérir l’Etat ? Puisque ce dernier désigne un appareil de violence, cette dernière doit se faire instrument privilégié.

Mao Tsé Toung, pour sa part, va élaborer les règles de la guerre révolutionnaire, stratégie de guérilla prolongée, et écrire, entre 1936 et 1938, ses principaux ouvrages stratégiques. La formule célèbre « le pouvoir est au bout du fusil » rappelle que la violence permet souvent la conquête du pouvoir. La révolution se déploie dans cet horizon insurrectionnel.

Dans le cadre d’un système démocratique, Braud distingue la deux formes de violence politique : la « violence instrumentale » et la « violence colérique ou aigue ».

La première est exercée, sans passion ni agressivité incontrôlée, en vue d'atteindre des objectifs définis. Elle s'inscrit directement dans une logique de calcul et d'efficacité, ce qui implique la recherche consciente d'une proportionnalité des moyens mis en œuvre par rapport au but recherché. C'est le cas par exemple des étudiants de la Polytechnique de Vontovorona qui ont barragés la route menant vers leur établissement pour réclamer le paiement des salaires de leurs enseignants afin que ceux-ci reprennent les cours. Ainsi, il existe des formes de violence modérées, banales, acceptées et inscrites presque de fait dans le jeu institutionnel et politique. Ces formes de violence (occupations illégales de la voie publique, barrages routiers, actions plus spectaculaires que brutales, séquestrations à la fois brèves et sans brimades notables) restent dans nos démocraties une manière évidente et presque acceptées de tous de faire de la politique.

Tandis que les caractéristiques essentielles de la seconde sont la suspension, au moins partielle au cœur de l'action, du calcul rationnel : coûts/avantages. L'intensité de la violence exercée dans ce cas, peut en effet devenir tout à fait contre-productive politiquement. Le choix des cibles est dans ce cadre souvent instinctif. Par exemple, les différents actes de violence dont étaient victimes notamment les chaînes publiques malgaches (RNM et TVM) et les entreprises « Tiko-Magro » appartenant au Chef de l'Etat Ravalomanana, suite des protestations contre la fermeture de la radio privée VIVA ; ces actes violents suivis d'autres ont abouti à la prise du pouvoir par Andry Rajoelina, propriétaire de la radio et maire d'Antananarivo (« manifestation-insurrection »).

Or, dans les sociétés en transition démocratique comme dans les sociétés africaines, on peut remarquer une violence sauvage et spontanée dont le but est de détruire des catégories de personnes dans les hauts rangs du pouvoir. Cette violence est souvent le moyen de faire un coup d'Etat. C'était le cas au Togo, en janvier 1963, où un groupe de vétérans qui avaient milités dans les forces armées françaises assassinèrent Sylvanus Olympio, alors président de la République. Un gouvernement civil dirigé par Nicolas Grunitzky fut mis en place puis destitué à son tour par un gouvernement militaire dirigé par le général Gnassingbé Eyadéma.

Dans tous les cas, la violence crée ou cherche à créer la peur, la terreur chez l'adversaire, en l'occurrence l'Etat, qui possède aussi des moyens logiquement plus puissants et plus violents. Ainsi, lors des « émeutes » du 26 janvier 2009 à Antananarivo et dans les autres grandes villes de Madagascar, le pouvoir semblait être tellement terrorisé et affaibli qu'il n'avait pas pu déployer les forces de l'ordre afin de rétablir l'ordre public. Il n'a pas pu prévenir ces troubles qui semblaient être bien préparés et coordonnés dans toute l'île. Bref, l'Etat « ennemi » (le régime Ravalomanana) commençait à être dépourvu de ses pouvoirs.

## Section 2 – Par les armes spirituelles et le génie politique

### §.1 – Le pouvoir charismatique

Discipline, ordre et ajouterons-nous, charisme, sont autant d'instruments spirituels permettant l'accès au pouvoir. Max Weber nous aide ici à compléter nos analyses. Le *charisme* – à savoir la capacité de séduction politique du leader ou du dirigeant, les qualités remarquables qui résident en eux – voilà un agent majeur de la prise du pouvoir. Weber, en effet, décrit le charisme comme « une certaine qualité d'une personnalité d'un individu vertu de laquelle il apparaît différent des hommes ordinaires et est traité comme s'il était entouré de surnaturel, de surhumain, ou au moins ayant spécifiquement des qualités exceptionnelles ».

Le lien entre charisme et leadership est d'autant plus important aujourd'hui que l'exposition médiatique a profondément modifié la vie politique, spécialement lors des campagnes électorales. Les attributs physiques, certains codes comportementaux et des discours simplifiés sont souvent avancés comme conséquences majeures de cette évolution. Depuis l'élection de John F. Kennedy à la présidence des États-Unis en 1960, on avance ainsi parfois que la jeunesse, la « beauté » et une stratégie de communication capable de susciter l'empathie (par la mise en scène de la famille notamment) sont des atouts dans l'arène politique, en particulier lors des campagnes électorales.

Dans l'histoire, il existe des hommes dotés de charisme. Pour le cas du leader fasciste Benito Mussolini, Christopher Hibbert (in *Mussolini, une force de la nature*, 1963) évoque « *une force de la nature* » et un « *homme extraordinaire* » et Ivone Kirkpatrick (in *Mussolini, portrait d'un démagogue*) écrit que « l'impression de puissance et de vitalité animale qui se dégageait était renforcée par une façon de parler autoritaire et les gestes vifs et nerveux qui l'accompagnaient ». En fait, Mussolini ne lésine pas sur les efforts pour paraître un homme hors du commun. Outre une culture d'autodidacte, il s'astreint à des exercices physiques pour participer en première ligne à la création de cet Italien nouveau que le totalitarisme fasciste souhaite engendrer. Pierre Milza, auteur de la meilleure biographie de Mussolini en français, estime « *plus que le mythe du surhomme, est-ce cette opiniâtreté, cette bonne volonté laborieuse, cette obsession de la performance, fût-elle dérisoire, qui a séduit les Italiens. La représentation du corps du dictateur rendait celui-ci plus proche, plus charnellement lié à son peuple que ne pouvait l'être, sous d'autres cieux, un Hitler, un Salazar ou un Franco, même si ce corps n'était pas tout à fait celui d'un être surhumain (...)* ».

André Baccard (*Les martyrs de Bokassa*) termine la biographie du Chef d'Etat centrafricain Jean Bedel Bokassa en disant : « Son instruction est limitée, mais il a appris à observer, et nul plus que lui ne connaît les intérêts et les passions qui mènent les hommes. Faute de culture, son intelligence ne peut se manifester qu'à travers la ruse, mais, à ce niveau, il n'a pas son pareil : Bokassa est un très grand

comédien...Il dispose enfin, et surtout, de l'une des vertus les plus essentielles pour les hommes qui conduisent les Etats, ou s'adressent aux foules : le charisme. Il a le geste, les mots qui émeuvent et électrisent une assistance, bref, il sait parler au peuple ».

Récemment, Barack Hussein Obama est le modèle primitif du rêve américain. Il est né le 4 août 1961 à Hawaï, d'un père noir, originaire du Kenya et d'une mère blanche originaire du Kansas. Il issu d'une famille modeste, il est diplômé de Harvard et avocat en droit civil. Il est élu sénateur de l'Illinois en 2004 avec 70 % des voix. Il devient ainsi le seul sénateur noir et le cinquième de l'histoire américaine. Pour son charisme et l'espoir du changement qu'il veut incarner [espoir ou « HOPE » traduit par son slogan « Yes, we can change »], il est souvent comparé à John Kennedy, il est le premier homme noir à pouvoir prétendre à la Maison Blanche. Doté d'un comportement très détendu, il se met directement à la portée de ses concitoyens qui lui assurent leur soutien ainsi que leur volonté à le suivre dans son mandat. Obama est l'incarnation même du charisme naturel. Sa voix profonde, sa gestuelle travaillée et son physique imposant constitue l'essence même de son pouvoir charismatique. On peut relever le fait qu'Obama relève, en meeting, ses manches, lui donnant une allure décontractée, correspondant à l'image que l'on se fait de l'homme politique moderne.

## §.2 – Le génie politique

S'il est, parfois, un bon usage de la violence pour s'emparer du pouvoir, n'oublions pas, comme Machiavel nous le montre si bien, que l'énergie dans la conception, la rapidité dans l'exécution, la résolution et la ruse, en bref le *génie politique*, permettent, en réalité, la vraie conquête : ici intervient la fameuse *virtù* de Machiavel, cette supériorité d'un tempérament sachant se faire reconnaître. La *virtù* fait sienne la violence sans se réduire à cette dernière. Que désigne le génie politique ? Une alliance heureuse de l'énergie, de l'ambition, du prestige et du caractère.

Le génie permet la prise du pouvoir : il intègre la force et la ruse. Quant à la violence qu'il met en forme, elle n'a rien de subi, mais désigne un instrument maîtrisé et dominé. Le génie implique l'intelligence rationnelle, l'ordre et la discipline : autant d'instruments puissants de la conquête. Sans discipline, sans ordre, point de succès ! Machiavel disait : « là où règne une bonne discipline, là règne aussi l'ordre ; et rarement ma fortune ne marche-t-elle pas à sa suite » (in *Discours sur la première décade de Tite-Live*).

Pratiquement, le génie politique implique des pouvoirs d'influence. Ces derniers désignent des pratiques sociales agissant par persuasion et séduction. Leur pression diffuse est tout aussi décisive que celle du pouvoir politique ou économique. Ils permettent de modeler les esprits et les cœurs. Ils emportent en douceur les

décisions. Les plus essentiels de ces pouvoirs sont celui des médias et celui du langage.

## **A – Le pouvoir des médias**

On appelle aujourd'hui médias l'ensemble des moyens de diffuser l'information. Les médias comprennent donc principalement : d'une part, la presse écrite (périodiques comme les journaux quotidiens et les magazines), qui a été historiquement le premier média ; et d'autre part, la radio et la télévision, que l'on appelle les médias audiovisuels.

Depuis 1950, le phénomène médiatique s'est imposé comme un système de pouvoir d'influence exceptionnel, en particulier à la suite du développement de la télévision (on parle aujourd'hui de « médiocratie »). L'usage de la télévision a provoqué un bouleversement psychique et social : elle a touché l'ensemble de notre vie. De plus, l'irruption récente d'Internet dans la diffusion de l'information a bouleversé le paysage médiatique. En accélérant la vitesse de circulation de l'information, Internet provoque des « courts-circuits journalistiques » dès que survient un événement particulièrement médiatisé. Le pouvoir des médias se comprend d'abord comme pouvoir de l'imaginaire : ils permettent le fonctionnement intensif des mécanismes de projection et d'identification ; le téléspectateur vit par procuration tout ce qui s'offre à lui ; la télévision transforme tout le réel en spectacle, auquel le spectateur s'identifie.

C'est dans le champ politique que les puissances des médias et leur actions sur l'imaginaire apparaissent en pleine clarté ; rôle de la séduction ; primauté de l'image par rapport à la notion, de l'apparence sensible par rapport aux concepts ; le contenu du message devient moins important que la forme, l'image, le personnage. La guerre de l'image devient la lutte pour imposer face à l'adversaire des images ayant une forte charge émotive et symbolique, par exemple celles du carnage du 7 février 2009 devant le palais de la Présidence de la République de Madagascar. Cette guerre se déroule sans frontières, à la fois sur la Toile et sur les écrans de télévision.

Désormais, les médias créent l'événement, façonnent les hommes politiques qui ne peuvent plus s'en passer. Ils sont les moyens de la communication politique notamment pendant les périodes électorales. La communication politique est conçue comme « un processus interactif concernant la transmission de l'information entre les acteurs politiques, les médias d'information et le public » (Morris). Son rôle social est reconnu par les acteurs du jeu politique (politiciens, journalistes politiques,...).

Les stratégies informationnelles servent à accroître le pouvoir de celui qui les emploie : elles augmentent sa capacité de faire prédominer sa volonté. A l'heure actuelle, tout projet et toute action politique qui veulent réussir devraient être plus ou moins médiatisés. Pour faire de la politique, il faut communiquer. La communication politique paraît désormais avoir colonisé la vie politique. La communication des

acteurs non étatiques est en concurrence celui de l'État « ennemi ». C'était le cas de la chaîne audiovisuelle publique malgache (TVM et RNM) qui était en concurrence avec la station privée VIVA appartenant à l'« opposant » Andry Rajoelina. Ce dernier, qui aurait fait appel à des conseillers en communication (d'après l'avocat français Robert Bourgi pendant une interview sur la chaîne France 24), était allé jusqu'à supprimer les moyens de communication du pouvoir en place (TVM, RNM, MBS).

L'intervention des acteurs non-étatiques a pris une double dimension : stratégique/idéologique (ce qu'ils veulent dire) et technologique (ce qu'ils peuvent dire). La stratégie et l'idéologie commandent toute une variété de messages visant chacun à des effets spécifiques : – justification de sa « guerre » (un discours qui s'adresse à la fois aux acteurs présents, y compris les neutres et aux générations futures, dans un registre héroïque ou sublime) ; – de défi et de proclamation à l'égard de l'adversaire, désigné et provoqué (à cet égard, l'humiliation symbolique suprême a lieu le 11 septembre) ; – de dénonciation de l'ennemi à l'égard des tiers (sur le plan de la légitimité de sa cause et des atrocités qu'il commet) ; – de prise à témoin de l'opinion internationale et des organisations ou autorités jouissant de prestige auprès de cette opinion ; – de recrutement, d'exaltation de ses propres « combattants » ; – de messagerie pour répandre des informations pratiques (éventuellement une formation ou une documentation pour les combattants), parfois d'agence de presse, etc., le cas échéant de désinformation de l'adversaire ou des neutres...

## **B – Le pouvoir du langage**

Claude Lévi-Strauss (*Tristes Tropiques*), qui a étudié les sociétés primitives, nous apprend que le pouvoir possède un fondement psychologique très important. C'est notamment grâce à cet aspect psychologique que les Sophistes par le biais de la rhétorique et grâce au jeu de la mimétique arrivaient à impressionner leur auditoire. Ils rusaient donc pour obtenir un certain « aura » leur permettant d'exercer un certain pouvoir sur leurs sujets. En effet, les sophistes professaient le scepticisme et le relativisme en ce qui concerne la morale. Ils avaient l'art de démontrer une chose et son contraire avec la même conviction ce qui faisait entrer le doute dans les esprits. Pour arriver à la fin, c'est-à-dire emporter les convictions, tous les moyens étaient bons, y compris le mensonge ou la manipulation.

Le langage est une fonction d'expression verbale de la pensée, faculté qu'ont les hommes de s'entendre au moyen de signaux verbaux. Selon Austin, dire, c'est faire, capturer l'auditeur dans le filet des mots. Le langage est un art d'agir sur le monde, un pouvoir : parler, c'est agir; prendre la parole, c'est s'emparer du pouvoir (exemples de la propagande et de la démagogie). Pouvoir d'influence exemplaire qui charme, exerce une puissance magique (sophistes); puissance d'envoûtement : parole poétique, parole magique du sorcier, parole de la thérapie analytique, parole de la calomnie, de la flatterie. Art d'agir sur les autres, le langage crée les choses et les êtres.

Les pouvoirs d'influence ont une fonction sociale bien précise : agir par séduction, non par contrainte physique, s'ouvrir aux cœurs et aux esprits, par persuasion, voire par manipulation, pour administrer et gérer le social. Ils règlent la communication dans la société, mais aussi le fonctionnement de l'universel (intellectuels, idéologies...) ou l'angoisse et le désordre (religion). Ces pouvoirs d'influence représentent des ensembles souvent informels, diffus, insaisissables, énigmatiques, qui sont néanmoins très puissants.

### **Section 3 – Par les processus pacifiques et démocratiques**

Pour s'emparer du pouvoir, le recours à la violence existe, mais il constitue souvent un aveu d'échec. Aussi faut-il souligner que le pouvoir se prend aussi pacifiquement, aidé, dans le meilleur des cas par ce « génie politique », cette *virtù* dont nous parle Machiavel, ou tout simplement, par la compétence, cet ensemble de connaissances, de capacité et de qualités, reconnues et approfondies, qui confère le droit de décider ou gouverner. La compétence, une des clefs de la conquête, mais aussi de l'organisation du pouvoir.

#### **§.1 – Les processus pacifiques : la « non-violence »**

C'est au début des années 1920 que le mot « non-violence » apparaît en français dans les journaux, en référence au combat engagé en Inde par Gandhi contre le colonialisme britannique. Comme l'explique Romain Rolland dans son *Mahatma Gandhi*, il provient d'une reprise littérale du mot anglais « non-violence », lequel est une traduction approximative du sanscrit ahimsa, qui désigne le refus de tout acte pouvant porter atteinte à la vie. Cependant la notion d'ahimsa exprime mal l'originalité des méthodes de lutte du libérateur de l'Inde. Au cours de ses premières campagnes d'action en faveur de la communauté indienne d'Afrique du Sud, à partir de 1906, Gandhi chercha à forger un nouveau terme pour les désigner, ne se satisfaisant pas de la notion de « résistance passive ». A cette fin, il ouvrit un concours auprès des lecteurs de son journal, *Indian Opinion*, sa préférence se portant sur « sadagraha » (force de la conduite droite) qu'il transforma en « satyagraha » (force de la vérité).

Après Gandhi, d'autres combats non-violents ont vu le jour sur d'autres continents. La liste des Prix Nobel de la Paix attribués depuis les années cinquante à certains de ceux qui ont engagé leur propre résistance dans une telle dynamique, est un bon indicateur de cette propagation : entre autres Albert Luthuli contre l'apartheid en Afrique du Sud (Prix Nobel en 1960), Martin Luther King en faveur des droits civiques des noirs nord-américains (1964), le Dalaï Lama contre l'occupation chinoise au Tibet (1989) et aussi Aung San Suu Kyi, dirigeante de l'opposition démocratique en Birmanie (1991).

D'origine religieuse, le terme de « non-violence » et plus encore le qualificatif « non-violent » s'est laïcisé. Ils tendent en effet à désigner une certaine conception

de l'action sociale ou politique, que le dictionnaire *Le Grand Robert* définit assez justement comme la « doctrine prêchée par Gandhi qui recommande d'éviter la violence dans l'action politique en toutes circonstances ». Au cours des années soixante-dix, quelques essais de science politique ont d'ailleurs tenté de préciser les fondements d'une stratégie de l'action non-violente, tels ceux de Gene Sharp et de Jean-Marie Muller. Les événements de 1989 en Europe centrale sont venus renforcer la légitimité intellectuelle de cette approche du politique. Les mots « non-violence » ou « résistance non-violente », se sont dès lors faits plus fréquents sous la plume de sociologues, politologues ou philosophes. Ainsi, l'adjectif se retrouve chez Jürgen Habermas quand celui-ci note par exemple que « l'appareil de domination a été brisé de façon exemplaire en RDA par la pression croissante de mouvements civiques agissant de façon non-violente ».

Notre modernité admet le caractère regrettable de la violence ; mais elle la juge inévitable. Rares sont ceux qui font l'apologie de la violence ; beaucoup plus nombreux ceux qui croient à la légitimité de la violence dans certaines circonstances. Quand le dialogue s'avère inefficace pour convaincre l'adversaire, la violence peut effectivement être l'une des formes du recours à la force. Mais « faire usage de la force » ne signifie pas toujours recourir à la violence, comme le suggère le langage courant, si l'on s'appuie sur l'une des définitions les plus admises du mot « violence » comme « l'abus de la force ». En s'en tenant à cette première approche, il existe donc bien une expression de la force qui ne repose pas sur l'usage de la violence : c'est la force de l'action non-violente.

## A – Principes de la stratégie de l'action « non-violente »

**1)- l'affirmation de l'identité du sujet résistant :** Au commencement de l'action non-violente est ce travail de « conscientisation » qui vise à réveiller la combativité de chacun, comme l'a maintes fois dit Martin Luther King à propos des Noirs américains, tant il est vrai que le dilemme n'est pas alors entre violence et non-violence mais entre non-violence et passivité. La démarche même de l'acte fondateur de résistance est de commencer par dire : « Non, plus jamais ça ». C'est affirmer sa propre dignité et se libérer de la peur, non pas de « s'en défaire mais plutôt de la brider et de la maîtriser » écrit Martin Luther King. Résister suppose un apprentissage pour lutter dans le risque partagé et faire preuve d'unité et de solidarité. Résister exige autant une nouvelle manière d'être que de faire qui bouleverse le quotidien de la sphère privée. D'un point de vue religieux, très présent chez Gandhi, il n'y a pas de résistance authentique sans purification personnelle, synonyme de jeûne et de prière. Dans tous les cas, c'est affirmer une identité nouvelle par le verbe, la marche (Marche Verte lancée par Hassan II en 1974) ou la manifestation, autant de procédés symboliques de la « mise en scène qui, selon Dominique Colas, sont inséparables de la formation d'une société civile » ; la manifestation étant notamment « dans sa théâtralité dérisoire une démonstration principielle de la croyance en l'efficacité de la représentation, montrant du geste et du



mot, une voie de lutte (...), alors que l'insurrection, affirmation de la force en acte dans le refus de toute délégation, est le registre de la dictature totale écrasant la société civile sous les pas cadencés de la mobilisation armée ».

**2)- la non-coopération collective :** Pour être efficace, cette mobilisation résistante doit s'insérer dans les structures politiques et administratives, les circuits économiques ou les réseaux culturels du corps social. Or, si la soumission des hommes ne dépend pas uniquement de la violence qu'ils subissent mais aussi de l'obéissance qu'ils consentent, alors une stratégie de résistance est possible, qui consiste à refuser d'obéir et de collaborer. Ce second principe se ramifie en diverses méthodes de lutte selon son point d'application : à la sphère du travail, la grève (grève des camionneurs chiliens soutenue par la CIA pour déstabiliser le régime de Salvador Allende en 1973) ; au secteur des produits et des biens, le boycottage (boycottage des magasins juifs organisé dans l'Allemagne nazie) ; à l'appareil des lois, la désobéissance civile. Selon le principe de non-coopération, il semble logique de la ranger dans l'arsenal des moyens de la résistance non-violente. A travers de telles méthodes, dont il faudrait discuter les conditions d'emploi, la stratégie non-violente devient véritablement force de pression et de contrainte sur l'adversaire. Elle peut s'accompagner d'actions de non-coopération « offensives », telles que des sanctions économiques.

**3)- la médiatisation du conflit :** c'est-à-dire à susciter la constitution de « tiers » qui appuient sa cause. La résistance non-violente cherche en effet à s'adresser à l'extérieur pour « ouvrir » la relation dominants/dominés en prenant pour témoin et, si possible pour soutien, ce qu'on appelle l'opinion publique. Parmi les méthodes d'intervention publique, mentionnons la manifestation, la marche ; d'autres actions de sensibilisation peuvent être envisagées qui ne mobilisent qu'un petit nombre de militants parmi les plus déterminés. Citons notamment : le théâtre-tract, le sit-in, le défilé silencieux de femmes et d'hommes-sandwichs, les heures de silence, l'enchaînement, la grève de la faim limitée, etc. Alors que la violence effraie l'opinion, un des buts de l'action non-violente est de forcer sa sympathie. C'est pourquoi la résistance non-violente fait souvent place à l'humour, lequel est une manière de se protéger contre les abus de la tyrannie. C'est aussi pourquoi l'usage des médias est une clé du succès de ce type de résistance. L'action non-violente est un art de la communication médiatique, un art de la communication publique. Permet-elle alors de « convertir » l'adversaire à sa cause? D'aucuns pensent, Gandhi le premier, que la souffrance acceptée par le résistant non-violent peut faire naître chez l'adversaire un sentiment de compassion à son égard : d'où par exemple, ses recours fréquents à la grève de la faim. Pourtant, l'efficacité de celle-ci peut s'expliquer autrement : la dramatisation du conflit, en suscitant une émotion dans l'opinion, crée un rapport de forces politiques de nature à faire pression sur l'adversaire. Il s'agit alors d'un cas de médiatisation du conflit comme précédemment évoqué.

## **B – Enjeux de l'action non violente**

Le choix de la non-violence est une option stratégique qui implique que toutes les actions mises en œuvre soient non-violentes. La stratégie de l'action non-violente a sa dynamique propre, son efficacité propre et toute action violente ne peut que venir la contrarier et, en définitive, la mettre en échec. Lorsque la violence et la non-violence coexistent dans un même espace de lutte, c'est la violence qui impose sa logique. Une lutte qui comporterait 90% d'actions non-violentes et 10% d'actions violentes ne serait pas une lutte non-violente avec 10% d'actions violentes, mais une lutte violente avec 90% d'actions non-violentes. Si trois cents personnes font un sit-in face à un déploiement policier en gardant une attitude parfaitement non-violente, il peut suffire que trois individus lancent des pierres sur les policiers pour que l'action tout entière soit placée sous le signe de la violence. Selon toute probabilité, l'image qui ouvrira le journal télévisé et qui fera la une des journaux ne sera pas la manifestation non-violente, mais celle des lanceurs de pierres. Et les pouvoirs établis, comme l'opinion publique, ne manqueront pas de considérer que trois cent trois manifestants ont eu recours à une violence inacceptable à l'encontre des policiers. De même, si quelques milliers de personnes défilent pacifiquement dans les rues d'une ville, il suffit que quelques dizaines d'individus brisent les vitrines des magasins pour que tous les manifestants soient considérés comme des casseurs. Et cela viendra justifier la répression policière qui sera légitimée par les pouvoirs publics sous prétexte qu'il est nécessaire de « rétablir l'ordre ».

C'est pourquoi, dès le commencement d'une action, il convient d'« afficher » clairement le choix stratégique de la non-violence en sorte que tous les interlocuteurs des résistants - qu'il s'agisse des partenaires, des adversaires ou des opinions publiques - ne puissent pas ne pas le savoir. Cet « affichage » de la non-violence doit permettre de créer un climat, une atmosphère qui favorisent le développement optimal des potentialités de l'action non-violente et lui permettent d'exprimer toute son efficacité. Ainsi le choix de la non-violence ne peut qu'exclure le principe de la « diversité des tactiques », selon lequel il conviendrait de concilier dans une même lutte des actions non-violentes et des actions violentes.

### **C – Limites de l'action non violente**

Si la non-violence mérite son nom, c'est probablement en tant que force visant à juguler la violence, à canaliser l'agressivité des hommes. Mais la non-violence parfaite n'existe pas, elle est beaucoup plus théorique. La non-violence ne peut avoir pour projet l'éradication de la violence de l'Histoire mais celui de son endiguement, de son contrôle et de son dépassement. Ce projet est toujours un défi qui peut paraître insurmontable dans bien des situations : si le conflit ne se résout pas positivement, si le compromis est trop grand, si le ressentiment des hommes est trop fort, si pour une raison ou une autre, l'affrontement « dérape », alors la violence comprimée risque d'exploser. Après le temps de la non-violence viendrait celui de la violence.

On ne conteste pas qu'une résistance puisse être non-violente mais qu'elle puisse le rester, précisément parce que la violence est perçue comme une fatalité. Violence qui ne serait donc pas voulue, mais en quelque sorte imposée par l'ennemi du fait de l'intensité de sa répression. Il est vrai que l'action non-violente a nécessairement et malheureusement rendez-vous avec la répression, qu'elle parvient alors à un moment critique de son développement qui peut être le commencement de sa fin. La répression est bien entendu pour l'adversaire le moyen principal de provocation qui risque de conduire la résistance non-violente à la faute. Ses partisans se trouvent face à un dilemme : s'engager aussi dans la violence, ce qui risque d'être un choix insensé s'ils n'ont pas eux-mêmes les moyens de rivaliser sur ce terrain avec l'adversaire (à moins d'entrer alors dans une logique du terrorisme et du sacrifice) ; ou surmonter l'épreuve par leur cohésion interne et des soutiens extérieurs, nationaux ou internationaux (appels à l'opinion, interventions d'organismes comme Amnesty International, etc.), et leur position de faiblesse objective peut se transformer en une force de pression politique importante. Ceci pour dire que le basculement dans la violence n'est pas une fatalité historique, que la fermeté d'une ligne d'action non-violente tient évidemment à la conduite de la tactique et de la stratégie de la résistance. La chute de diverses dictatures du Sud et de l'Est durant les années quatre-vingt sous la pression de mouvements non-violents est bien la preuve que la répression, fut-elle sévère, n'est pas un obstacle insurmontable pour une résistance non-violente.

## **§.2 – Les procédés démocratiques**

Montesquieu, dans *De l'Esprit des lois*, disait que « Lorsque, dans la République, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est la démocratie ».

Dans de très nombreux groupes, de nature et de formes diverses (Etats, entreprises, associations, etc.), existent des procédures réglées de prise de pouvoir, soit par vote, soit par désignation directe comme la nomination du Premier ministre par le Président de la République. Dans nos démocraties contemporaines, en particulier, le vote s'inscrit dans les processus légaux de « prise » de pouvoir. Les électeurs sont alors sollicités par les différents candidats et la liberté de choix de l'électeur conditionne l'accès du candidat au pouvoir. C'est donc dans le vote qu'on trouve toute une série de stratégies de la part de chaque adversaire.

### **A - L'élection libre et transparente**

Dans les Etats modernes, il est hors de question que tous les pères de famille se réunissent, le dimanche matin, sur une place publique comme à l'esplanade d'Analakely, pour décider de la marche des affaires du pays. Les citoyens délèguent donc leurs pouvoirs politiques à des représentants qu'ils choisissent par voie de suffrage, notamment du suffrage universel direct ou indirect. A travers l'élection, le corps électoral mandate l'élu. Ce mandat est, dans la plupart des cas, à durée déterminée. Au terme du mandat, il y aura une nouvelle élection. Les plus

importantes sont les élections présidentielles et des élections législatives (pouvoirs exécutif et législatif).

Ici, les partis et les candidats se lancent dans une compétition dans laquelle chaque camp élabore un programme électoral à présenter aux électeurs et adopte sa propre stratégie électorale à savoir la prise en compte du mode de scrutin (uninominal ou de liste), des dimensions de la participation politique, du comportement des électeurs, etc. Ainsi par exemple, aux Etats-Unis, Paul Lazarsfeld, dans ses conclusions sur l'étude des effets de la campagne présidentielle de 1940, montre que les préférences politiques de l'individu sont déterminées par les caractéristiques sociales dont le statut socio-économique, la religion et le lieu de résidence : le vote républicain augmente avec le niveau social, majoritaire chez les individus de statut élevé (71%), chez les protestants (60%) et plus fréquent chez les populations rurales. Tout autant, le vote démocrate est en majeure partie le fait d'électeurs au statut social peu élevé, catholiques et urbains. Un autre chercheur américain Anthony Downs en 1957 adopte une approche économique qui fait de l'électeur un acteur rationnel, adaptant à court et moyen terme ses intérêts à l'offre du marché politique : conscient de ces choix, le citoyen maximise ses chances de profit par un calcul coût-avantage.

Les partis peuvent former des coalitions (alliances électorales) pour rassembler leurs forces. C'était le cas du Firaisan-kinam-pirenena pendant les élections législatives malgaches de 2003 réunissant le TIM, l'AVI et le RPSD. C'est surtout à travers les campagnes électorales que les candidats appliquent leurs stratégies. Là encore, l'appui des médias et des sondages est plus que nécessaire. A titre d'exemple, en 1962 le sénateur américain John Kennedy avait gagné l'investiture démocrate en s'appuyant sur un petit groupe de fidèles rompus aux techniques publicitaires (Theodore H. White, *Comment on fait un président*). Aussi, pendant les campagnes présidentielles françaises de 2006, le journal français L'express révèle que Ségolène Royal « s'appuie sur un réseau extérieur au parti (Parti socialiste) qu'elle a commencé de constituer lors de son passage au ministère de la Famille et sur une association lancée en début d'année, Désirs d'avenir » ; elle a été toujours présente dans les médias : *Nouvel Observateur* (« Élysée 2007. Et si c'était elle... »), de *L'Humanité* au *Vogue* américain, de *Femme actuelle* à une émission féminine le matin à la télévision, du *Parisien* à *Elle*, de France 2 à *L'Invité du matin* sur RTL, de Marc-Olivier Fogiel à *L'Humanité-Dimanche* et aux *Échos*, elle dessine par touches le profil d'une femme d'expérience concrète (son travail au ministère de la Famille), qui partage les préoccupations quotidiennes de millions de foyers (en tant que mère), en prise directe avec les responsabilités et le terrain (la présidence de la région). De plus c'est en période électorale que le pouvoir charismatique de l'homme politique joue beaucoup. Le vote est un moment solennel : le citoyen, après avoir lu programmes et journaux, écouté, parlé, soupesé arguments de préau et recommandations des proches, débat seul avec sa conscience, s'enferme dans l'isoloir et fait le choix qui va l'engager profondément.

## B - La fraude électorale

Des problèmes se posent souvent cependant dans les Etats sous-développés à savoir le financement des partis et des candidats, les irrégularités, les fraudes, etc. par exemple, l'Etat organisateur des élections, a tendance à faire gagner le candidat du parti au pouvoir (« candidat d'Etat »). Il serait alors à la fois juge et parti. Dans les Etats d'Afrique noire, l'opposition à du mal à gagner aux élections et ont tendance à les contester. Ce qui remet en cause la liberté de choix des électeurs et même la crédibilité des élections.

Le grand plus problème c'est la fraude électorale cherchant à modifier la volonté du corps électoral. Elle apparaît dans des domaines imprévus par le législateur. Le fraudeur peut travailler en cachette, utiliser les failles d'un texte ou l'interpréter de façon abusive. C'était le cas du Code électoral malgache de 2001 provoquant la crise post-électorale de 2002. La fraude est organisée, importante ou isolée. Étant donné l'importance que prend maintenant l'élection dans l'obtention du pouvoir politique à quelque niveau que ce soit, la fraude est et sera toujours présente. Avec la présence de délégués de partis ou de candidats, d'observateurs lors du décompte des suffrages, le « bourrage » des urnes, pour être réussi, doit provenir d'une falsification des émargements sur la liste électorale. Les procès-verbaux qui obligent les assesseurs à remplir de nombreuses données avant même d'ouvrir l'urne ne sont pas complétés avec l'attention nécessaire, mais la faute en revient là au législateur ou à ses conseillers.

Par ailleurs, quels que soient les pays, les administrations ou organismes chargés de l'élaboration des listes électorales et de leur mise à jour ne sont pas explicites quant aux pourcentages d'erreur, à moins qu'ils les ignorent. Naturellement, le manque de renseignements et d'exactitudes sur les listes électorales permet le soupçon, mais l'on doit s'engager sur ce terrain avec beaucoup de précaution.

Dans les pays africains, souvent les fraudes ne sont pas sanctionnées parce que c'est l'Etat qui est le plus grand fraudeur pour faire gagner « son » candidat. Pourtant, le gouvernement moderne de type démocratique fait du consentement des citoyens exprimé par le vote la source de légitimité des gouvernants.

Une fois le pouvoir conquis – quel que soit le procédé, par violence ou par processus réglé – ne faut-il pas, sous peine de le perdre, le faire fonctionner ? Quelle stratégie vitale va se mettre en œuvre ?

## **Chapitre III – Analyse de l'exercice du pouvoir : les moyens du pouvoir**

Après différentes « batailles » notamment électorales, l'homme politique, son parti et tous ceux qui le soutiennent vont maintenant exercer le pouvoir pour une certaine durée. Et l'objet de notre étude sera le pouvoir exécutif qui apparaît comme le plus stratégique surtout dans notre système politique.

### **Section 1 – Le programme**

#### **§.1– Définition**

Un programme politique est un ensemble de mesures promises par des candidats au peuple, qui a fait l'objet de son engagement en place une fois élu. Une fois au pouvoir, on doit élaborer un programme gouvernemental qui retrace les différentes politiques à réaliser dans divers domaines de la société : politique agricole, politique de l'emploi, politique budgétaire, politique de défense, politique étrangère, etc. Ces politiques publiques sont révisées chaque année dans le cadre de la politique générale de L'Etat (PGE). Dans les pays en développement, le programme gouvernemental est essentiellement orienté vers la réduction de la pauvreté. C'est le cas par exemple de Madagascar qui a déjà connu le document de stratégies pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ou le plan d'action pour Madagascar ou le MAP (Madagascar action plan) qui visait à réduire de moitié la pauvreté entre 2007 et 2012.

Dans notre système où le mandat impératif n'existe pas, ces programmes ne sont généralement pas dénués de démagogie. Un des problèmes du fonctionnement démocratique, et des programmes électoraux en particulier, est de considérer le citoyen comme un « expert » apte à juger de l'utilité des mesures proposées par les candidats. Les médias (internet, presse, télévision,...) jouent un rôle important de présentation, et de décryptage de ces programmes.

Pour assurer la stabilité de ses mécanismes (dans le temps et dans l'espace), le pouvoir doit disposer d'une structure stable (lois, organisations, etc.) et limiter, par tous les moyens, les modalités de résistance des sujets ou gouvernés. Tâche ardue s'il s'agit, non seulement d'étendre les différents réseaux de pouvoir, comme une toile d'araignée, à travers le champ social, mais d'*intérioriser*, dans le cœur des dominés, les contraintes. Si la cible du pouvoir se trouve seulement maîtrisée par des règles obligatoires ou des régulations externes, accompagnées éventuellement de violence, l'obéissance à ces règles demeure incertaine et fragile. D'où, la nécessité d'un processus passant par l'appropriation intime des règles. Ne s'agit-il pas d'installer aussi dans les têtes une violence symbolique ?

## §.2 – La réalisation du programme

Le pouvoir politique est institutionnalisé et exercé grâce au concours d'une administration spécialisée et hiérarchisée. L'administration publique, c'est l'activité qui tend à assurer la réalisation des objectifs déterminés politiquement. A Madagascar, le Chef du Gouvernement, nommé par le Chef de l'Etat, est le chef de l'administration (Art. 64 al.12 Constitution de la IIIème République malgache).

Pourtant, dépassant la technique ou même l'exécution méthodique de programmes, elle a trait aussi à l'élaboration de politiques car, dans le monde moderne aucun organe au sein du gouvernement n'élabore davantage de mesures que l'administration.

Dans son acception ordinaire, le mot « réalisation » est suffisamment large pour couvrir tous ces éléments. La gestion des affaires publiques ou administration publique implique tout autant l'élaboration de politiques qui serviront de guides aux organes publics que l'exécution de ces politiques par l'application de programmes pratiques, réalistes, orientés vers l'action. En conséquence l'administration publique est l'aspect action, « affaires » du gouvernement.

Les programmes gouvernementaux se jugent au succès de leur exécution. Le rôle de l'administrateur est de s'attaquer aux problèmes difficiles, de trouver et de recommander des solutions à des questions délicates et complexes et, quand les mesures préconisées ont été légalement approuvées, d'apporter à leur exécution le poids de sa haute technicité.

Mais, dans l'Etat moderne, l'administrateur doit être beaucoup plus qu'un spécialiste qualifié, car il lui faut désormais trouver la solution de problèmes de plus en plus urgents, recommander la politique à suivre et préparer la législation qui permettra à l'ensemble de la société d'améliorer son mode de vie. Plus que le législateur ou le juge, l'administrateur, parce qu'il est proche des problèmes de la société, doit prendre l'initiative de leur solution, puis mener à bonne fin l'exécution de celle, quelle qu'elle soit, qui a été adoptée.

Les compétences pratiques de l'administrateur, son expérience et sa connaissance intime des mécanismes de l'administration publique assure la vitalité des programmes établis.

### **Section 2 – Moyens d'action du Pouvoir**

Les moyens d'action vont désigner un mixte, de violence, parfois symbolique, et de persuasion. De quoi s'agit-il en profondeur ? De domestiquer les esprits, de mettre les sujets sous surveillance, de programmer les individus, de tisser autour de ces derniers des barrières souvent invisibles.

## §.1 – Violence, contrainte, contrôle social

### A – Contrainte :

Si le pouvoir n'est pas résolu à forcer l'obéissance, il disparaît en tant que tel. Ici apparaît la *contrainte*. Il dispose de moyens de contrainte. Selon Max Weber, l'État se caractériserait par le recours éventuel à la violence légitime : le pouvoir met en place un réseau et un appareil avec, essentiellement, armée, police, bureaucratie, règles, gamme de sanctions diverses, règlements, lois, appareil exclusivement orienté vers une action coercitive pesant sur les individus. La violence ou la contrainte, opérant avec force contre les obstacles, engendrent alors la peur chez les sujets. Quels exemples donner ? L'Etat totalitaire, le pouvoir despotique, certes, mais aussi le système judiciaire, l'organisation économique, laquelle n'exclut pas la contrainte, etc. La coercition remplit ainsi son office : dominer par des moyens coûteux, efficaces, certes, mais souvent beaucoup trop rigides ou durs. Mais cela risque l'explosion, la rébellion, l'effritement à terme du pouvoir et des pouvoirs. Par exemple au lendemain des émeutes du « lundi noir » (26 janvier 2009) ayant troublé l'ordre public presque sur l'étendu du territoire malgache, le Chef de l'Etat a promis de rétablir l'ordre en important des équipements et matériels « sophistiqués », « derniers cris » pour les forces de l'ordre, pour l'Emmo-Nat (police, gendarmerie et armée). Cela n'a fait qu'aggraver la situation puisque celui-ci n'a fait que réprimer les manifestants « opposants ».

Donc, l'armée, la police, la justice, sont des instruments de cette "violence légitime", qui permet d'empêcher ou de punir les cas de violence individuelle car interdire de se faire justice soi-même, c'est lutter contre la Loi du plus fort. Mais ils doivent être utilisés dans un cadre juridique, sans quoi ils deviennent, également, illégitimes. Ainsi, ce pouvoir implique, naturellement, qu'un policier qui fait un usage abusif de son arme soit puni. Tout pouvoir qui ne possède pas de contre-pouvoirs est dit "absolu".

### B – Contrôle social

A la contrainte, à l'injonction, à la soumission, à la violence, aux outrances anéantissant finalement le pouvoir, se surajoutent des formes subtiles de violence symbolique, comportant des systèmes de dispositions intériorisées, systèmes destinés à régler, par le conditionnement, la crainte et la représentation durable de l'autorité et de la sanction, les comportements des individus. Tel est l'« habitus » de Bourdieu, cette matrice structurée de perceptions et attitudes qui oriente inconsciemment chaque sujet et reproduit les dominations initiales. Ainsi trouve-t-on en chacun une espèce de machine transformatrice forte efficace, réitérant les conditionnements antérieurs, en leur faisant subir des métamorphoses. Ensemble de dispositions durables, l'*habitus* désigne une médiation centrale du pouvoir. L'*habitus* est un système de dispositions intériorisées qui orientent nos pratiques sociales et nos stratégies individuelles et qui constituent autant de variantes de nos "habitus de



classes". Par exemple, nos choix et nos goûts esthétiques révèlent, tout en les masquant notre statut social, mais également nos aspirations et nos prétentions.

Il s'agit, on le voit, de renforcer le *contrôle social*, en tant qu'il est un ensemble de ressources, souvent symboliques, dont dispose une société pour s'assurer de la conformité du comportement de ses membres aux règles et principes prescrits et sanctionnés. Le contrôle social permet de conditionner les esprits de manière insidieuse et subtile. Il intègre aussi bien les pressions orientant le comportement de chaque homme dans un sens conforme au maintien de la société, que les régulations sociales mettant en œuvre des instruments d'action psychologique.

### **C – Possibilité de recours à la « non-violence » de l'Etat**

Les acteurs sociaux ou politiques (syndicats, Eglises, mouvements, etc.) ne sont pas les seuls à utiliser des méthodes de résistance non-violente : les Etats peuvent aussi recourir à ce mode d'action pour renforcer leur autorité sur la société. Cela peut se traduire par des formes d'intervention inhabituelles, comme celle du Président de la République bolivienne Hernan Siles Suazo, en 1957, qui se mit en grève de la faim pour obtenir la cessation d'un mouvement de grève qu'il jugeait irresponsable. En outre, les Etats et acteurs transnationaux divers (banques, institutions culturelles ou sportives...) recourent également à des formes de pression non-violente dans le cadre des relations internationales pour pénaliser un pays. Le cas le plus typique est celui de l'Afrique du Sud qui, au cours des années soixante-dix et quatre-vingt, a fait l'objet de sanctions économiques ou financières, de boycott ou d'embargo, de la part de la communauté internationale en raison de sa politique d'apartheid.

#### **§.2 – Persuasion**

Le contrôle social fait dès lors appel à des techniques de persuasion. Il vise à toucher la sensibilité et, par ce biais, à mouvoir les volontés. Bien plus adroite et subtiles que la brutale coercition, la souple persuasion fait et défait les pouvoirs : elle construit l'autorité des chefs, et en particulier, édifie partiellement la domination charismatique, un des noyaux du pouvoir. Elle agit par le langage et par la force des mots. Le maître charismatique persuade, par son « don », sa « grâce » ou son discours. Sans qu'agissent des mécanismes de coercition, il meut pleinement les volontés et persuade les cœurs. Il séduit. Persuader c'est savoir-faire du faire-croire.

« Le pouvoir le plus énergétique est justement celui qui voudrait avoir l'approbation de l'homme libre ; exactement la libre approbation de l'homme libre. Donc la force laisse ici ses baïonnettes, et veut séduire » (Alain).

Les pouvoirs reposant sur la persuasion et la séduction se révèlent multiples. Médias, religion, etc., recourent généralement à ces moyens infiniment plus attractifs que la contrainte. De nos jours, le pouvoir politique, à travers la télévision, fait amplement appel à cet organe du pouvoir qu'est la persuasion.

La propagande est la forme la plus visible de la persuasion de masse. S'efforçant de découvrir nos faiblesses cachées, agissant à l'aide d'images subliminales, omniprésente, elle déjoue notre défense critique.

### **Section 3 – Problèmes dans l'exercice du pouvoir politique**

Dans les sociétés industrielles avancées de type libéral, il existe quelques limites au pouvoir de l'État sont à la fois externes (§.1) et internes au gouvernement (§.2).

#### **§.1 – Limites externes**

La première et la plus imposante est le nombre et la qualité des pressions de différentes sources qui s'exercent sur l'État, les hommes politiques, les hauts et moyens fonctionnaires. Il est archi-rare qu'un gouvernement ait devant lui un projet qui soit en même temps bien pensé, bien préparé, aisément réalisable et auquel personne ne s'oppose. Presqu'à tout coup, un nouveau projet rencontre des objections soit de la part du groupe ou du secteur de population concerné, soit de la part d'un autre qui se dit ou se croit lésé ou craint de l'être par ce qu'on accorde à d'autres.

Hommes politiques et fonctionnaires sont donc toujours appelés à trancher des débats difficiles opposant des intérêts, des points de vue, des projets, des aspirations divergents, sinon contraires. D'où, très souvent, de longues périodes d'hésitation, d'indécision, la succession de délais, caractéristiques du pouvoir politique. Ce qui fait de celui-ci moins l'initiateur de mouvements nouveaux, le générateur d'entreprises novatrices que l'arbitre souvent hésitant et indécis des nombreux débats qui l'entourent sans cesse. Il arrive même que l'État organise et encourage un débat qui, à son gré, ne s'est pas suffisamment poursuivi, pour s'assurer que tous les arguments pour et contre ont été exprimés.

Le caractère pluraliste que l'on reconnaît à la société libérale contemporaine se reflète ainsi dans une certaine réduction du pouvoir réel de l'État, par suite des pressions toujours croissantes et généralement divergentes, sinon contraires, dont il est perpétuellement l'objet. Il en résulte une lenteur et des délais dans la prise de décision, par suite des débats qui opposent de puissants intervenants et qui trouvent leurs échos dans la presse, et finalement trop souvent une certaine aboulie du pouvoir politique.

Une seconde source de limitation du pouvoir de l'État moderne, c'est le plafonnement des ressources matérielles et humaines dont peut disposer un État. Cela peut paraître assez invraisemblable quand on considère la taille gargantuesque des budgets de l'État moderne et le nombre apparemment pléthorique de ses fonctionnaires. Pourtant, ce qu'on demande à l'État de faire est souvent irréaliste parce qu'il lui faudrait disposer de ressources financières ou humaines, ou les deux, qu'il n'a tout simplement pas. Ou encore, ceux-là même qui demandent à l'État

d'intervenir opposeront une vive résistance à ce qu'il se procure - par l'impôt et la taxation, en particulier, ou les emprunts - les fonds publics nécessaires.

## §.2 – Limitations internes

Ce sont les plus sérieuses contraintes à l'exercice du pouvoir politique. Une des plus impérieuses est le fait qu'un gouvernement a un très faible pouvoir d'innovation, parce que les fonds dont il dispose sont presque tous attribués à l'avance par suite de décisions antérieures. Sur un budget de plusieurs milliards de dollars, un gouvernement ne dispose d'une marge de manœuvre que de quelques dizaines ou d'à peine une centaine de millions de dollars pour l'innovation. Et encore, dans les bonnes années! Ce qui existe demande de continuer-, les programmes de dépenses ne peuvent pas varier d'une année à l'autre sans une levée de boucliers de la part des « clientèles » déjà desservies. On n'abolit pas du jour au lendemain une société d'État, une direction générale, un ensemble de subventions, des travaux publics déjà engagés, des institutions d'enseignement, de santé ou de bien-être.

Une seconde limitation interne à l'action gouvernementale, ce sont les freins nombreux que les hommes politiques appliquent ou sentent le besoin d'appliquer à l'innovation. La carrière au pouvoir des hommes politiques est rarement longue. Ils en sont terriblement conscients. Ils sont alors quotidiennement partagés entre le désir d'en profiter pour réaliser quelque chose de Marquant, auquel leur nom sera attaché, et l'espoir de se maintenir au pouvoir encore un peu plus longtemps. Il arrive que ce désir et cet espoir se rencontrent dans un intérêt commun, mais il arrive plus souvent encore que les projets à réaliser suscitent une telle résistance dans divers quartiers de la population que les répercussions électorales négatives qui risquent d'en découler dépassent le crédit que l'homme politique peut en escompter. Comme on le répète couramment dans les gouvernements parlementaires, les hommes politiques qui détiennent le pouvoir cherchent plus naturellement à le garder qu'à le remettre aux mains de ceux qu'ils définissent nécessairement comme leurs adversaires.

Sur la mobilité des hommes politiques. Même lorsqu'un parti politique ou une formation se maintient au pouvoir pendant plusieurs années, les ministres sont souvent mutés d'un ministère à un autre, et cela pour une grande diversité de raisons que je laisse ici de côté. Certains ministères peuvent avoir été dirigés par plusieurs ministres successifs en un court laps de temps. Une telle mobilité est plus souvent qu'autrement désastreuse pour la vie d'un ministère. Elle entraîne la démobilisation des fonctionnaires, une dévalorisation à leurs propres yeux et aux yeux des autres ministères de la qualité de ce qu'ils font (puisqu'on peut si facilement en changer le ministre), le sommeil de l'imagination dans le ronron des activités routinières, finalement la sclérose générale du ministère.

## CONCLUSION

L'analytique du pouvoir implique une forme du désir de dominer, notamment d'une domination sur autrui. La domination et la stratégie apparaît comme les épines dorsales du pouvoir. La domination nourrit le pouvoir. Ce dernier ne saurait se comprendre sans une obscure relation à cette *libido dominandi* (goût de la domination et aspiration au prestige). On peut alors penser avec Max Weber que : « Tout homme qui fait de la politique aspire au pouvoir soit parce qu'il le considère comme un moyen au service d'autres fins, idéales ou égoïstes, soit parce qu'il le désire "pour lui-même", en vue de jouir du sentiment de prestige » (in *Le Savant et le Politique*).

Tous les acteurs politiques disposent d'un quantum de pouvoir. Mais le pouvoir d'Etat qui « se réfère aux processus de régulation et d'action collective dans une société globale » fait l'enjeu de ces acteurs notamment ceux qui sont s'opposent au gouvernement en place. L'Etat étant l'incarnation effective du pouvoir politique. Accéder au pouvoir politique, décider de l'avenir d'une nation, mettre en place de nouvelles lois, imposer sa vision des choses a toujours été objet de convoitise. Car les décisions qui relèvent du pouvoir politique ou des élites dirigeantes engagent la société, elles sont l'enjeu d'une compétition très vive entre les groupes, catégories ou classe sociales. Ils s'organisent pour défendre et faire prévaloir leur intérêt, s'efforcent d'influer sur les décisions par divers moyens, techniques ou méthodes (tactique). Et la stratégie réside dans l'organisation et la coordination de ces moyens pour parvenir au but souhaité. Dans la vie politique, des conflits d'intérêts ou d'aspiration surgissent à tout moment car les objectifs recherchés par certains suscitent chez d'autres des résistances. Des organisations s'affrontent, élaborent des stratégies, mobilisent des ressources et forment des alliances.

Cependant, la façon même de parvenir au pouvoir influe sur la manière de gouverner. Ainsi on ne se conduira pas de la même manière si on a obtenu le pouvoir par un coup d'État sanglant et meurtrier ou si l'on a été élu démocratiquement. Parvenir au pouvoir politique implique la survenue d'un certain nombre d'actions que seul le peuple sera en mesure de juger. Comme le dit Rousseau « le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir ». Si le pouvoir s'exerce toujours par des modes à la fois agressifs (« hard power ») et doux (« soft power »), il désigne alors une action organisée, conséquence de la stratégie qu'il a établie. Par action, il faut entendre une introduction de changements dans le monde extérieur, de manière à modifier ce dernier. Agir, c'est introduire, dans le cours du temps et des choses, l'innovation par laquelle nous nous insérons vraiment dans le monde humain, échappant à la dure loi de mortalité. Mais nulle action n'est possible sans organisation, c'est-à-dire sans un agencement de relations produisant une unité

complexe. Autrement dit, l'action humaine organisée s'avère indissociable de l'exercice du pouvoir, qui vise à inscrire le groupe dans le temps et la durée. L'Etat doit disposer de ressources et être capable de les gérer en vue d'atteindre ses objectifs : un groupe local : un groupe social détenant des capitaux communs, capital économique, culturel, symbolique, une pluralité de groupes ou de structures (la noblesse d'Etat : les Grandes Ecoles comme l'ENAM) et une compétence technique avec une violence symbolique. Le pouvoir a donc pour essence d'organiser l'action, hors du champ restreint de la contrainte et de la domination. Comme l'a montré Rousseau dans *Le contrat social*, la force ne produit que la force, tandis que le pouvoir exige l'autorité et l'obligation, le commandement et l'obéissance. Et Platon, Aristote et Cicéron avaient mis en avant la nécessité pour le détenteur du pouvoir d'être un sage uniquement motivé par la quête du bien être commun ; cette quête s'exprimant uniquement à travers la modération pour servir et non se servir. Fénelon, sept siècles plus tard réaffirmait l'importance de la morale en politique.

Au nom de la « bonne gouvernance », les institutions financières internationales ont notamment imposé aux pays en développement des « programmes d'ajustement structurel » prévoyant le démantèlement d'un secteur public pléthorique et jugé inefficace. Le mouvement se dessine aussi dans le secteur social, du fait de l'accent mis sur la responsabilisation des gestionnaires (caisses, mutuelles, assureurs) des systèmes de protection sociale.

La « Good Governance » implique ainsi, pour la Banque mondiale : que la sécurité des citoyens soit assurée et le respect de la loi garanti, notamment par l'indépendance des magistrats (État de droit) ; que les organismes publics gèrent de façon correcte et équitable les dépenses (bonne administration) ; que les dirigeants politiques rendent compte de leurs actions (responsabilité et imputabilité) ; que l'information soit disponible et accessible à tous (transparence).

Le pouvoir c'est alors l'exercice omniprésent de stratégies et de contre-stratégies (directes ou indirectes, offensives ou défensives) engendrant des résistances et des réactions entre forces antagonistes. Et avec la tendance de notre société à la surmédiatisation, notre démocratie est bien entrée dans un nouvel âge : l'âge médiatique. Le règne absolu de l'image a en effet fortement contribué à « spectaculariser » l'activité politique, favorisant entre autres choses le développement d'une mise en scène contrôlée de la vie du gouvernement et de l'activité politique : sortie du conseil des ministres, conférences de presse, déplacements en province, meeting, etc.

D'où l'importance de la stratégie comprise dans un sens global : « La stratégie est [...] l'art de la coercition et de l'anti-coercition, de la persuasion et du forçement, du respect et de la violation. Elle suppose l'existence d'un Autre qu'il faut sinon vaincre, du moins se rendre favorable [...] Elle est aussi la discipline de l'organisation des moyens ; elle consiste en une série de médiations (les décisions) intervenant entre le concept (milieu historique et socio-économique [...]) et ses représentants

psychologiques [...] Elle provoque des actions ou des dissuasions » (J.-P. Charnay, in *Critique de la stratégie*)

Cependant, la notion même de stratégie, art de limiter autant que possible le hasard, implique que dans la vie réelle, aucune méthode ne fonctionne à cent pour cent. Elle opère sur des gens (c'est une pragmatique). Elle rencontre des obstacles, généralement la stratégie adverse et un pouvoir lui est opposé : au minimum la résistance potentielle de celui sur qui elle s'exerce. Donc pas de recette imparable.

## Table des matières

### Chapitre I – Délimitation préliminaire

#### Section 1 – Le pouvoir politique

§.1 – Nécessité du pouvoir

§.2 – Pouvoir d'Etat

§.3 – Fonctions particulières du pouvoir politique

§.4 – Notion d' « opposition »

#### Section 2 – La stratégie politique

§.1 – Origine de la stratégie

§.2 – Stratégie liée au pouvoir

§.3 – Rôle du stratège politique

### Chapitre II – Analyse de la prise du pouvoir

#### Section 1 – Par la violence

#### Section 2 – Par les armes spirituelles et le génie politique

§.1 – Le charisme

§.2 – Le génie politique

A – Le pouvoir des médias

B – Le pouvoir du langage

#### Section 3 – Par les processus pacifiques et démocratiques

§.1 – Les processus pacifiques : la « non-violence »

A – Principes de la stratégie de l'action « non-violente »

1)- l'affirmation de l'identité du sujet résistant

2)- la non-coopération collective

3)- la médiatisation du conflit

B – Enjeux de l'action non violente

C – Limites de l'action non violente

§.2 – Les procédés démocratiques

A - L'élection libre et transparente

B - La fraude électorale

Chapitre III – Analyse de l'exercice du pouvoir : les moyens du pouvoir

Section 1 – Le programme

§.1– Définition

§.2 – La réalisation du programme

Section 2 – Moyens d'action du Pouvoir

§.1 – Violence, contrainte, contrôle social

A – Contrainte :

B – Contrôle social

C – Possibilité de recours à la « non-violence » de l'Etat

§.2 – Persuasion

Section 3 – Problèmes dans l'exercice du pouvoir politique

§.1 – Limites externes

§.2 – Limitations internes



## Bibliographie

### 1 – Traités, manuels et ouvrages généraux

BALANDIER Georges, *Le pouvoir sur scènes*, éd. revue et augmentée, Paris : Fayard, 2006

BRAUD Philippe, *Sciences politiques*, Que sais-je ? 9<sup>è</sup> édition, PUF, Paris, 2007

CHALIAND Gérard, *Anthropologie mondiale de la stratégie. Des origines au nucléaire*, éd. Robert Laffont S.A, Paris, 1990.

CROZIER Michel, Friedberg E. ([1977] 1992) *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Éditions du Seuil, coll. Points Essais.

DAVID Charles-Philippe, *Les études stratégiques – approches et concepts*, Méridien/FEDN, Québec, 1989.

LAPIERRE Jean-William, *Essai sur le fondement du pouvoir publique*, Orphys, 1968

MICHAUD Yves, *Le pouvoir, l'état, la politique*, éd. Paris : Jacob, 2002

MONTLIBERT Christian (De), *La domination politique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1997.

MULLER Jean-Marie, *Stratégie de l'action non-violente*, Paris, Fayard, 1972. Réédité dans la collection Points Seuil, 1981

RUSS Jacqueline, *Les théories du pouvoir*, Librairies Générale Française, 1994

REYSSET Pascal, *La pensée stratégique*, Presses Universitaires de France (collection Que sais-je ? n°3245), Paris, 1997.

URFER Sylvain, *La crise et le rebond, après 50 ans d'indépendance malgache*, Foi et justice, série « Questions actuelles », Antananarivo, 2010

WEBER Max, *Le savant et le politique*, trad. Julien Freund, Paris, Plon, 1959 ; UGE, 1979.

### 2 – Notes, articles, et thèses

BAYART Jean-François, *Le politique par le bas en Afrique noire : question de méthode*, Politique africaine, n°1, janvier 1981

BRAUD Philippe, *Du pouvoir en général au pouvoir politique* in Grawitz M. et Leca J.: *Traité de science politique*, PUF, 1985

MASSIOT Jean, *L'Etat et l'opposition ou face à face « républicain »?* in *Pouvoirs* n°118 : *L'opposition*, 2003

MOUTOUH Hugues, *La communication médiatique déterminant de l'action publique*, *Pouvoirs* n°119 : *La démocratie sous contrôle médiatique*, 2006

SE.FA.FI., *La démocratie et l'esprit républicain*, Antananarivo 17 octobre 2008, in *A qui appartient l'Etat ?*, *Communiqués 2008* (7<sup>ème</sup> recueil)

SE.FA.FI., *Les pratiques politiques et les moyens d'accéder au pouvoir depuis 1972 : une relecture proposée par le SeFaFi*, Antananarivo 17 février 2009, in *Tourmente populaire et confusion politique*, *Communiqués 2009* (8<sup>ème</sup> recueil)

SE.FA.FI., *La force ne résout pas les problèmes*, Antananarivo 05 mars 2009, in *Tourmente populaire et confusion politique*, *Communiqués 2009* (8<sup>ème</sup> recueil)

SE.FA.FI., *Pour un retour à la sagesse politique*, Antananarivo 16 juin 2009, in *Tourmente populaire et confusion politique*, *Communiqués 2009* (8<sup>ème</sup> recueil)

### 3 – Texte normatif principal

Constitution malgache du 18 septembre 1992 modifiée par la loi constitutionnelle n° 95-001 du 13 octobre 1995, par la loi constitutionnelle n°98-001 du 8 avril 1998 et par la loi constitutionnelle n°2007-001 du 27 avril 2007

Le numero 1 mondial du memoires

[www.rapport-gratuit.com](http://www.rapport-gratuit.com)

[clubmemoire@gmail.com](mailto:clubmemoire@gmail.com)

